



## III – LE BIO DANS TOUS SES ÉTALS

## PEINTURES

## Au goût du rouleau

Les marchands de peinture écolo emmêlent souvent les pinceaux des clients.

**A** QUOI BON manger des légumes bio et porter des chaussettes en pure laine vierge si c'est pour étaler sur ses murs de la peinture qui pollue l'air de la maison ? Forts de cet argument et de l'engouement pour le bio, les fabricants de peinture se sont lancés, il y a quelques années, dans la mode du « naturel ». Dans les grandes surfaces de bricolage, les vendeurs proposent désormais aux consommateurs inquiets des peintures dites « écologiques », « dépolluantes » ou « biologiques », censées préserver la santé et l'environnement. Problème : aucune de ces appellations n'est protégée, comme l'explique le docteur Suzanne Déoux, médecin, professeure honoraire à l'université d'Angers, experte en ingénierie de santé dans le bâtiment. « Le terme "peintures écologiques" ne veut pas dire grand-chose. De même, l'appellation "biologique" est incorrecte pour une peinture, qui ne contient pas du vivant ! Le terme "biosourcé", lui, convient pour les peintures qui intègrent des matières d'origine végétale. »

**POUSSIÈRES.** Mais, faute de réglementation, une peinture « biosourcée » peut aussi bien afficher 90 % de matières d'origine végétale qu'un petit 50 %. « On ne peut donc pas se fier à ces termes pour choisir une peinture », résume notre experte. Et les peintures « dépolluantes » ? Apparues il y a une petite dizaine d'années, elles promettent, une fois appliquées, de capturer les poussières et les composés organiques volatils (COV) qui polluent l'air intérieur. « En laboratoire, les résultats des tests effectués sur ces peintures témoignent d'une certaine efficacité, reconnaît le docteur Déoux. Mais, en conditions réelles d'utilisation, dans un logement, c'est plus délicat. » Fondateur, il y a vingt ans, de Bien-Etre Matériaux, une boutique spécialisée dans les produits de décoration écolos, Xavier Brizard n'a pas retenu ces peintures dans

son catalogue : « Pour capturer les émissions polluantes, elles utilisent souvent du dioxyde de titane sous forme de nanoparticules. Le problème, c'est qu'on ne sait pas comment ces nanoparticules vont évoluer dans le temps, les sous-produits formés par leur action dépolluante sont peut-être nocifs à terme. Donc nous n'en vendons pas. » Pour compléter le tableau, les fabricants de peinture n'ont pas l'obligation d'indiquer sur leurs pots la composition exacte de leur mixture. Ils doivent simplement produire une fiche de données de sécurité (FDS), parfaitement incompréhensible pour le bricoleur qui n'a pas un diplôme de chimie.

Conscient du manque d'informations pour le consommateur, le ministère de l'Écologie a rendu obligatoire, en 2012, l'étiquetage des produits de construction et de décoration, dont les peintures, en fonction de la quantité de polluants qu'ils dégagent. Les étiquettes vont de la classe A+, pour le plus faible taux d'émission de COV, à C.

Alors, que choisir quand on souhaite une peinture de qualité pas trop nocive, ni pour le peintre, ni pour les habitants de la maison, ni pour l'environnement ? « Il faut écarter les peintures qui ont un logo "inflammable" sur leur pot et privilégier celles qui permettent le lavage des pinceaux à l'eau, explique le docteur Déoux. Enfin, il faut préférer les peintures mates, moins émissives que les peintures satinées ou brillantes. »

Coup de chance : en déco, le mat est aujourd'hui plus tendance que le bio. ■



Pour comprendre la "fiche de données de sécurité" présente sur chaque pot, mieux vaut être docteur en chimie que bricoleur